



Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale

Note préparatoire de la Célébration de la Journée Mondiale de la pêche 2021

1-Contexte et justification

La Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA regroupe des fédérations nationales de professionnels de vingt-sept pays africains. Elle s'engage à promouvoir une pêche durable en s'impliquant dans la définition de politiques de pêche artisanale et d'aquaculture responsables, afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

A cet égard, la CAOPA s'inscrit dans la dynamique d'améliorer les conditions de vie et de travail des acteurs de la chaîne de valeur. Ce, en prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables (jeunes et femmes) pour une meilleure participation aux prises des décisions.

Aujourd'hui, 100 millions d'hommes et de femmes sont employés dans le secteur de la pêche artisanale africaine, contribue à 60% de la production. Plus de 200 millions d'Africains dépendent du poisson comme principale source de protéines et de vitamines. Donc, la pêche artisanale est un filet de sécurité pour la stabilité sociale.

En effet, compte tenu de la dure réalité des communautés de pêche artisanale mais aussi de leur contribution essentielle à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et au bien-être humain, les Directives volontaires pour une pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté sont venues renforcer la reconnaissance de cette contribution de ce secteur au développement nutritionnel, économique et social de la population africaine, notamment des communautés de pêche.

Les Directives sont orientées et adaptées aux besoins et réalités des pays en matière de pêche artisanale maritime et continentale et s'appliquent aussi bien à la pêche qu'aux activités connexes post-récolte et en amont.



Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale

Elles soutiennent les initiatives régionales et internationales de réduction de la pauvreté, dans le but d'améliorer la gouvernance de la pêche et d'encourager l'utilisation durable des ressources.

Les Directives constituent également un outil clé pour encourager la mise en œuvre de politiques, pratiques et comportements nationaux, afin de renforcer la contribution fondamentale du secteur pêche artisanale à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté.

Ainsi, la mise en œuvre des directives constitue un défi pour les travailleurs de ce secteur, les organisations professionnelles, la société civile, les Etats et les organisations internationales.

La CAOPA est convaincue que les orientations et mesures contenues dans les Directives sont des outils pertinents qui, s'ils sont bien mis en œuvre, peuvent contribuer à améliorer les performances actuelles de ce sous-secteur et du secteur de la pêche dans son ensemble dans les pays membres.

C'est pourquoi, la CAOPA s'engage auprès des Etats et de la FAO pour leur diffusion et leur application en fonction des spécificités de chaque pays, notamment dans les pays membres à travers l'élaboration de plans d'action nationaux.

Cet engagement de la CAOPA est renforcé par la proclamation, par la FAO, le 22 novembre 2017, lors de sa soixante-douzième session, l'année 2022, comme Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (IYAFA 2022).

L'IYAFA vise à démontrer le rôle important que les hommes et les femmes travaillant dans le secteur de la pêche artisanale et de l'aquaculture jouent dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éradication de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles.

C'est l'occasion de souligner auprès du grand public et des gouvernements l'importance d'adopter des politiques et des programmes publics spécifiques pour promouvoir la pêche artisanale et l'aquaculture durables.



Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale

À ce titre, la CAOPA souhaite profiter de la célébration de la Journée mondiale de la pêche pour établir un programme d'action visant à mettre en évidence le rôle des organisations professionnelles dans la durabilité de la pêche artisanale africaine, en particulier pendant l'IYAFA 2022.

A cet effet, un atelier de deux jours est prévu en marge de la célébration de la Journée mondiale de la pêche (JMP) pour passer au peigne fin toutes les activités d'information et de sensibilisation sur les Directives volontaires pour une pêche durable afin de définir une stratégie pour l'année 2022.

Cette rencontre réunira plus d'une trentaine de personnes : membres de la CAOPA, partenaires techniques et financiers, société civile, administrations de la pêche, recherche, organisations sous-régionales, régionales et internationales en charge de la pêche, etc.

2- Objectifs :

- Partager des expériences sur des exemples d'actions liées à la mise en œuvre des directives ;
- Echanger sur les initiatives concrètes à mener dans les différents pays concernant la mise en œuvre des directives et la célébration de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales ;
- Déterminer les thèmes d'un programme d'action commun et prioriser les activités à mener ;
- Établir un plan d'action global pour une stratégie commune.

3- Résultats attendus

- Un plan d'action global est défini ;
- Des actions concrètes sont identifiées et priorisées dans le cadre de la mise en œuvre des directives pour une pêche artisanale durable et de la célébration de l'IYAFA 2022 ;
- Le programme d'action est diffusé au niveau des pays membres.